



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du **3 octobre 2020**

AG initialement prévue le 21 mars 2020, reportée à cause de la crise sanitaire et du confinement. Ce sont les bilans d'activités et financiers de l'année 2019 qui sont soumis à validation.

92 adhérents à jour de leur cotisation / 19 présents / 16 pouvoirs / le quorum d'1/3 (31) est atteint

Assemblée Générale ordinaire

Invités présents : Mr Gullon, maire de La Côte Saint-André
Alexandre Grolleau, représentent Mr Le maire de Gillonnay

Personnes excusées : Mr Neuder, président Bièvre Isère Communauté
Mme Collet, vice-présidente Bièvre Isère Communauté au développement durable et à l'environnement
Mme Fauchon vice-présidente Bièvre Isère Communauté à la biodiversité et aux écogestes
Elisabeth Nicoud, membre du CA

Les adhérents avaient reçu le bilan d'activités ainsi que le bilan financier de l'année 2019 en même temps que l'invitation à l'AG. Pour les nouveaux adhérents, le bilan d'activités est consultable en suivant le lien :

<http://www.bievre-liers-environnement.fr/wp-content/uploads/2020/04/rapportactivites2019.pdf>

Retour ou précisions apportées sur plusieurs points du bilan d'activités (mars 2019 à mars 2020)

EEDD

Nouveau en 2019 : une convention a été signée avec le CFFPPA (Centre de Formation Professionnelle pour Adultes) du Lycée Agricole de la Côte Saint André pour l'accueil de stagiaires au cours de certaines animations réalisées par Claire Aguiard. Celle-ci intervient en outre, en dehors de son temps de travail pour BLE, dans la formation de ces étudiants. La convention est reconduite pour l'année solaire 2020/2021

Inventaire de haies

Suite à une question de la salle, Stéphanie Blachon et Claude Thiery précisent le travail qui a été réalisé en 2019 et celui qu'ils réalisent en 2020. Cette action était conduite dans le cadre d'une action du contrat Trame Verte et Bleue Bièvre Valloire. Cette action se termine cette année. Les contrats de chargés de mission de Claude (15 h / mois) et de Stéphanie (33 h / mois sur 6 mois) ne seront pas reconduits (en tous cas pas pour cette mission)

Projet du Biel à La Côte Saint-André

Rencontre prochaine avec le maire de La Côte Saint-André pour envisager la possibilité de terminer cette action.

Conférence Marc Dufumier

En réponse à une question de la salle, il est précisé que BLE n'était pas organisateur de la visite qui a été programmée à la ferme du Lycée Agricole suite à la conférence. Suite à cette dernière, un groupe citoyen s'est constitué pour promouvoir l'agroécologie en plaine de Bièvre : c'est ce groupe qui a organisé la visite. BLE soutient sans réserve l'action de ce groupe, mais n'en est pas l'organisateur.

Le bilan d'activité est validé à l'unanimité

Présentation du bilan financier par Joël DEDUYTSCHÉ, trésorier

Le bilan de l'année 2019 fait apparaître un excédent de plus de 4 000 euros, résultat d'une grosse année de travail de notre animatrice que nous félicitons chaleureusement. Ce résultat positif est particulièrement bienvenu : l'année 2020 est compliquée pour la trésorerie de l'association, aucune animation scolaire n'ayant pu avoir lieu entre le 16 mars et le 30 juin (période habituellement la plus chargée). C'est une perte de ressources importantes pour BLE, le recours au chômage partiel permettant néanmoins de limiter les dégâts. L'automne s'annonce meilleur, les animations étant bien réparties. Espérons qu'une nouvelle période de fermeture des écoles ne vienne pas assombrir cette embellie !

Le bilan financier est validé à l'unanimité.

Adhésions, attestations fiscales, valorisation du bénévolat

Plusieurs décisions sont demandées à l'Assemblée Générale concernant ces sujets

Modification du montant des adhésions (à compter du 1/1/2021)

Etat actuel : première adhésion 5 € / individuel 15 € / couple 20 €.

Les premières adhésions à 5 € ne sont en général pas renouvelées. Le CA propose de supprimer la première adhésion à 5 € et de baisser les autres montants dans le but de favoriser les adhésions : adhésion individuelle à 10 €, adhésion pour un couple à 15 €

La proposition du CA est acceptée à l'unanimité

Attestations fiscales

Depuis que BLE a eu l'accord de l'administration pour faire des attestations fiscales, elles ont été établies uniquement pour les dons et pas pour les adhésions (voir les 2 parties bien séparées sur les bulletins d'adhésion). Plusieurs demandes d'attestations fiscales pour le montant des adhésions nous sont parvenues, ce que font beaucoup d'autres associations, mais ce qui induit une augmentation du temps consacré à l'administration de BLE. Cela pourrait être fait uniquement pour les adhérents qui le demandent (ex case à cocher sur le bulletin).

Décision à l'unanimité d'établir des attestations fiscales pour le montant des adhésions. Les modalités en seront décidées par le bureau. (concerne les adhésions à partir du 1/1/2021)

Pour information et/ou rappel : présentation du formulaire de demande de reçu fiscal concernant les frais engagés pour des déplacements dans le cadre d'activités réalisées pour l'association. Ce formulaire est utilisé par les membres du CA. Il est prévu de le mettre en ligne sur le site de BLE pour que tous les adhérents puissent l'utiliser. A transmettre au trésorier en fin d'année, qui, après validation, établira une attestation.

Valorisation du travail bénévole

Cette valorisation doit figurer dans les comptes des associations pour mettre en valeur (au sens propre) le travail associatif bénévole. La législation n'est précise ni sur le contenu de ce qu'on peut compter dans le travail bénévole, ni sur la méthode de comptage. La seule obligation est que les règles soient claires, connues de tous et validées par

l'Assemblée Générale des adhérents. Cette valorisation accroît la crédibilité de l'association auprès des pouvoirs publics, elle lui permet d'être mieux reconnue (y compris pour des demandes de subventions)

Ce qui est retenu par l'AG (*validé à l'unanimité*)

Tout le temps bénévole passé pour BLE peut être compté, qu'il s'agisse d'actions ponctuelles (ex : nettoyage de décharge sauvage, sauvetages amphibiens, représentation de BLE dans des réunions en étant dûment mandaté par le CA, organisation de manifestations....), ou régulières (trésorerie, secrétariat, présidence, participations aux réunions de CA, de bureau, de commissions internes). Le temps comptabilisé sera multiplié par le montant du smic brut.

Ce temps peut être déclaré Individuellement (fiche individuelle de temps) ou collectivement (fiche collective de temps à remplir par le responsable de l'action), soit en remplissant manuellement le formulaire à transmettre ensuite au trésorier (à la suite de chaque action, ou en fin d'année avant le 31 décembre), soit en remplissant un formulaire en ligne pour les actions régulières (membres du CA). Cette dernière option sous réserve de la création du formulaire. L'option papier sera utilisée en attendant la création du formulaire. Méthodologie applicable à partir de janvier 2021.

Présentation du « Projet de restauration biologique de la plaine de La Bièvre » (Julie GROLLEAU et Alain GINET)

Le projet est proposé par l'association « Pic Vert » / diaporama de la présentation joint au compte-rendu.

Le projet consisterait à rechercher en Bièvre ou Liers des sites inutilisés, non cultivés, pour y réaliser des aménagements favorables à la biodiversité suite à acquisition ou à signature de convention.

Il est proposé la création d'une commission « biodiversité » pour envisager des actions dans le cadre de ce projet. M. GROLLEAU, membre de la commission Développement durable de Bièvre Isère Communauté, pense qu'une collaboration est possible sur ce thème avec le service Développement durable de la Communauté de communes.

Consultations publiques sur les projets de méthaniseurs

Deux unités de méthanisation doivent s'implanter à la Côte Saint André et à Saint Etienne de Saint Geoirs, toutes les deux alimentées à 85 % par les déjections animales produites dans les exploitations agricoles des porteurs de projets.

Deux consultations publiques étaient organisées au mois de juillet. Quatre Adhérents de BLE ont étudié les dossiers, rencontré les porteurs de projets et rédigé une contribution avec l'aide de FNE, notamment de Marc Peyronnard. Les grandes lignes des dépositions sont communiquées à l'Assemblée Générale.

Les copies des dépositions sont disponibles sur demande : contact@bievre-liers-environnement.fr . Elles peuvent également être envoyées par courrier aux adhérents non pourvus d'une adresse mail (demande au 07 69 63 50 97)

Comité d'Izeaux pour le cadre de vie

Evelyne Burdet, présidente, explique qu'au cours de l'Assemblée Générale qui aura lieu prochainement l'association sera dissoute, n'ayant plus besoin d'exister suite à l'abandon définitif du projet de décharge.

Rencontre des « coquelicots » avec Mme Limon, députée de la circonscription

Information est faite à l'Assemblée Générale qu'une délégation des groupes « coquelicots » qui se sont réunis de manière régulière sur le territoire 7^{ème} circonscription (Le Grand Lemps, Gillonnay, Roussillon) a rencontré Madame Limon le 2 octobre, information faite par Denis Paillet membre de la délégation.

Quelques pistes d'actions pour cette fin d'année 2020, début 2021

Soirée sur la collapsologie, soirée sur les amphibiens à Ornacieux, soirée sur l'éclairage public, suite du nettoyage de La Combe Bonnet (rencontre prochaine des communes de St Siméon de Bressieux et Châtenay), actions de créations ou de restaurations de mares (journée de formations FNE le 29 octobre à Lyon), rencontre de Mr le maire de La Côte Saint-André, de Mesdames les vice-présidentes Bièvre Isère Communauté au développement durable et à la biodiversité)

Des projets d'animations en direction des scolaires ont été élaborés dans le cadre de la charte forestière des Bonnevaux (BLE et Mille Natures) pour la période 2021/2023 et dans le cadre du futur Contrat de bassin du SAGE (BLE, Mille Natures, Pic Vert) pour la même période par les animateurs. Ces projets sont en attente d'acceptation.

BLE va « démarcher » à partir de novembre pour promouvoir des actions de formation à l'environnement en direction des structures « petite enfance » (crèches, relais d'assistantes maternelles)

Information faite qu'un programme présentant les activités d'ADELIS (St Siméon de Bressieux), du Café des bonnes idées pour la terre »(Viriville) et de BLE est édité sur une plaquette. Plaquette faite pour 3 mois. A renouveler.

Présentation d'un court métrage sur les trames écologiques

« Les trames écologiques, des bénéfices multiples pour les humains », réalisé sous la coordination de Claire Jeudy, salariée du SMABB (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre)...et nouvelle adhérente.

Libre de droit et à diffuser sans modération.

Elections des membres du CA

Elisabeth NICOUD et Anne Veber, démissionnaires

Nouveaux candidats : Evelyne BURDET, Sandra RENESSON, Christian VILLARD

Composition du CA : BLACHON Stéphanie, BURDET Evelyne, CECILLON Jean-Paul, DEDUYTSCHÉ Joël, DREVET Christian, GEHIN Chantal, GINET Alain, GROLLEAU Julie, PAILLET Marie-Christine, RENESSON Sandra, THIERY Claude, VILLARD Christian

Claire AGUIARD est membre associée en tant qu'animatrice salariée.

Le CA se réunira le **lundi 12 octobre à 19h** au **Centre Social de La Côte Saint-André**